

## Chapitre 3

# Le travail indépendant et l'entrepreneuriat chez les jeunes

*Ce chapitre traite des activités d'indépendant et d'entrepreneuriat exercées par les jeunes. Les données présentées indiquent la proportion de jeunes actifs exerçant une activité indépendante et entrepreneuriat, ainsi que les caractéristiques principales de ces activités. Ce chapitre présente également des données permettant d'évaluer la mesure dans laquelle le manque de compétences et connaissances constitue un obstacle à l'entrepreneuriat. Les données présentées concernent l'ensemble de l'Union européenne et chacun de ses États membres.*

### **Note Turquie/Chypre:**

1. Note en bas de page de la Turquie

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

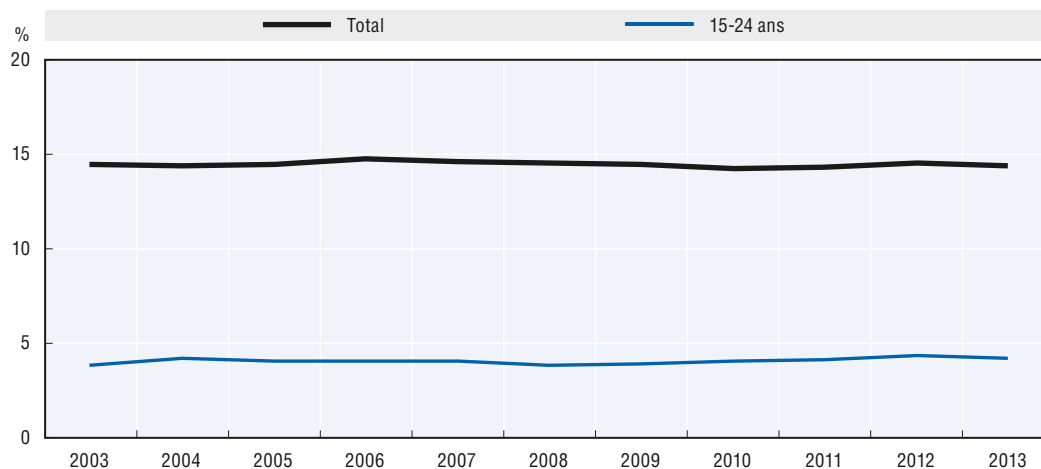
2. Note en bas de page de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne  
La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

## Le travail indépendant chez les jeunes

- En 2013, les jeunes (15-24 ans) étaient nettement moins susceptibles d'exercer une activité indépendante que la population adulte (15-64 ans). Le taux de travail indépendant des jeunes était de 4,2 %, contre 14,4 % pour les adultes, dans l'Union européenne.
- Alors que le taux de travail indépendant des jeunes est resté stable pendant dix ans, il a augmenté dans 17 États membres en 2013.
- Le plus souvent, les jeunes indépendants n'ont pas d'employés. Seuls 81 200 d'entre eux (10,5 %) employaient au moins une personne en 2013.

Le graphique 3.1 présente les taux de travail indépendant des jeunes (15-24 ans) entre 2009 et 2013. Il apparaît clairement que les jeunes de l'Union européenne sont nettement moins susceptibles que la population adulte (15-64 ans) d'exercer une activité indépendante. En 2013, le taux de travail indépendant des jeunes était de 4,2 %, soit moins d'un tiers du taux de la population adulte (14,4 %). Les taux de travail indépendant des jeunes et des adultes sont restés relativement stables pendant dix ans. Pour plus de détails sur les notions et définitions utilisées dans ce chapitre, et sur les sources de données présentées, veuillez vous référer au guide de lecture en début d'ouvrage.

Graphique 3.1. **Taux de travail indépendant des jeunes dans l'EU-28, 2003-2013**  
Pourcentage du taux d'emploi total



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

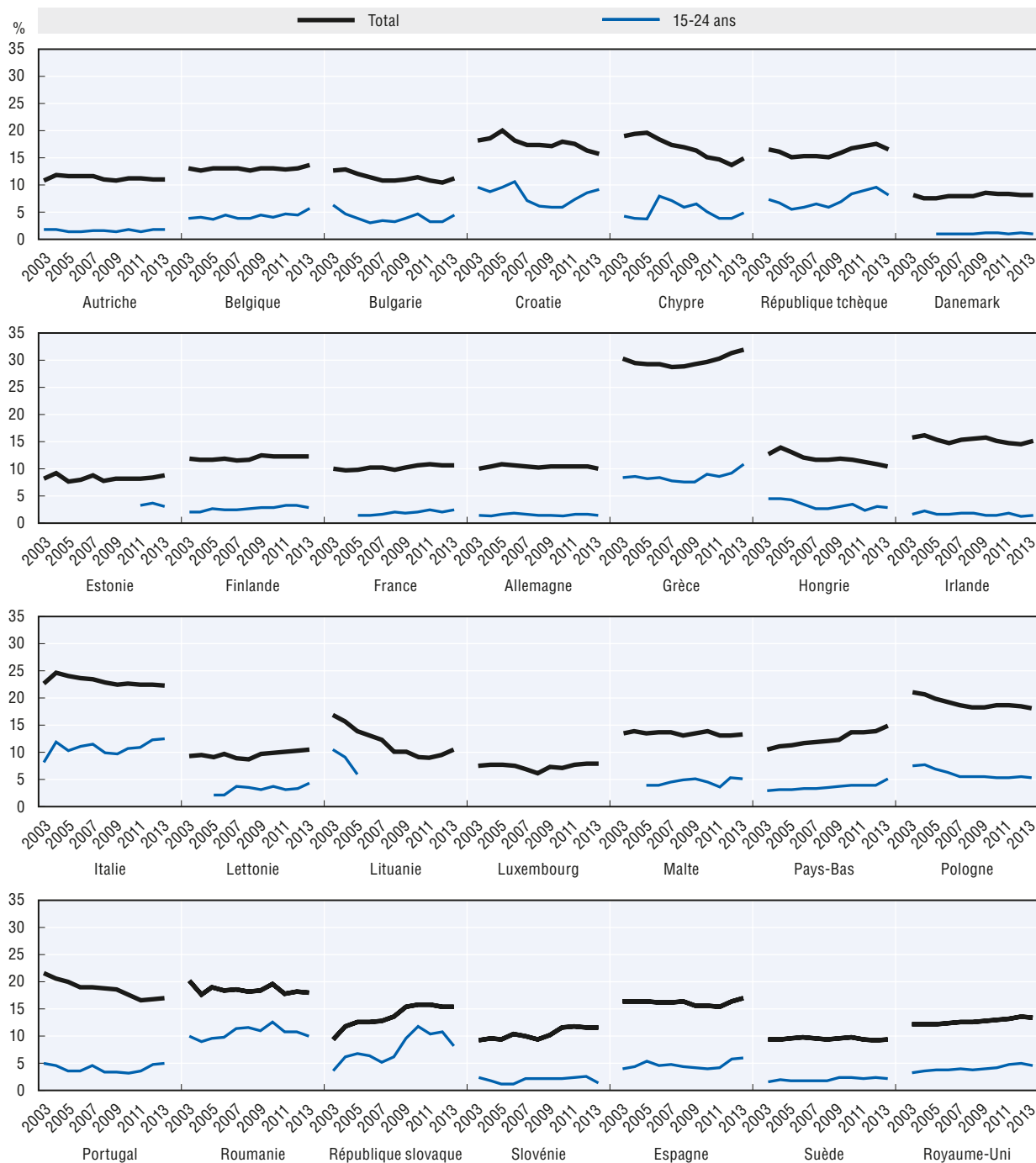
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313324>

Les taux de travail indépendant des jeunes dans tous les États membres de l'Union européenne pour la période 2003-2013 sont présentés au graphique 3.2. Ils étaient relativement faibles en Autriche, au Danemark, en Allemagne, en Irlande et en Suède. L'écart entre les taux de travail indépendant des adultes et des jeunes était relativement élevé en Irlande. Pendant

dix ans, les taux de travail indépendant des jeunes ont augmenté dans 17 États membres, baissé dans neuf et sont restés stables dans deux d'entre eux. En valeur absolue, les plus fortes hausse et baisse ont été observées respectivement en République slovaque (4,6 points de pourcentage) et en Pologne (2,3 points de pourcentage).

Graphique 3.2. Taux de travail indépendant des jeunes par pays 2003-2013

Pourcentage du taux d'emploi total



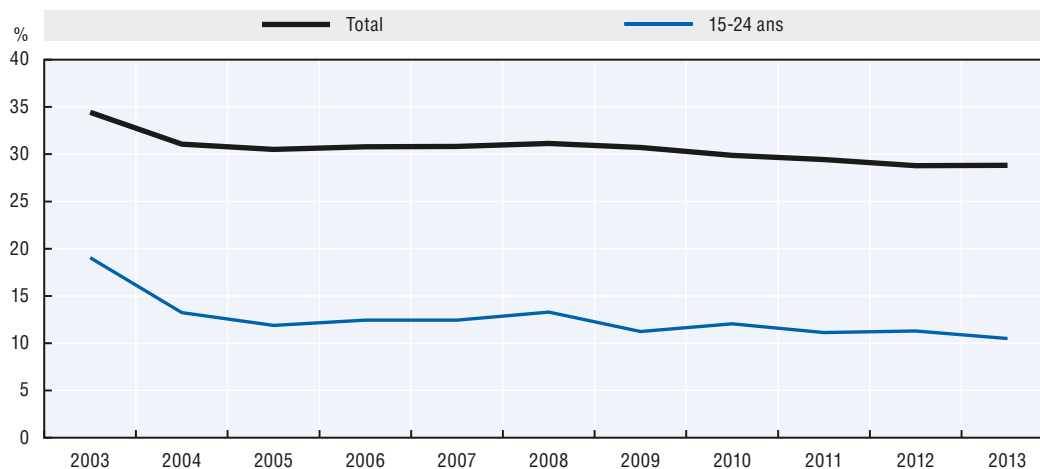
Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313339>


Le graphique 3.3 illustre la proportion de jeunes indépendants employant du personnel au sein de l'Union européenne. En 2013, 10,5 % des jeunes indépendants employaient au moins un salarié, soit environ un tiers de la proportion de la population adulte (28,8 %). La proportion de jeunes indépendants employant du personnel a considérablement baissé entre 2003 et 2013, passant de 19,1 % à 10,5 %. Même si cette tendance à la baisse a également touché la population adulte, le recul a été plus marqué chez les jeunes.

### Graphique 3.3. Proportion de jeunes indépendants employant du personnel dans l'EU-28, 2003-2013

Pourcentage du taux d'emploi total



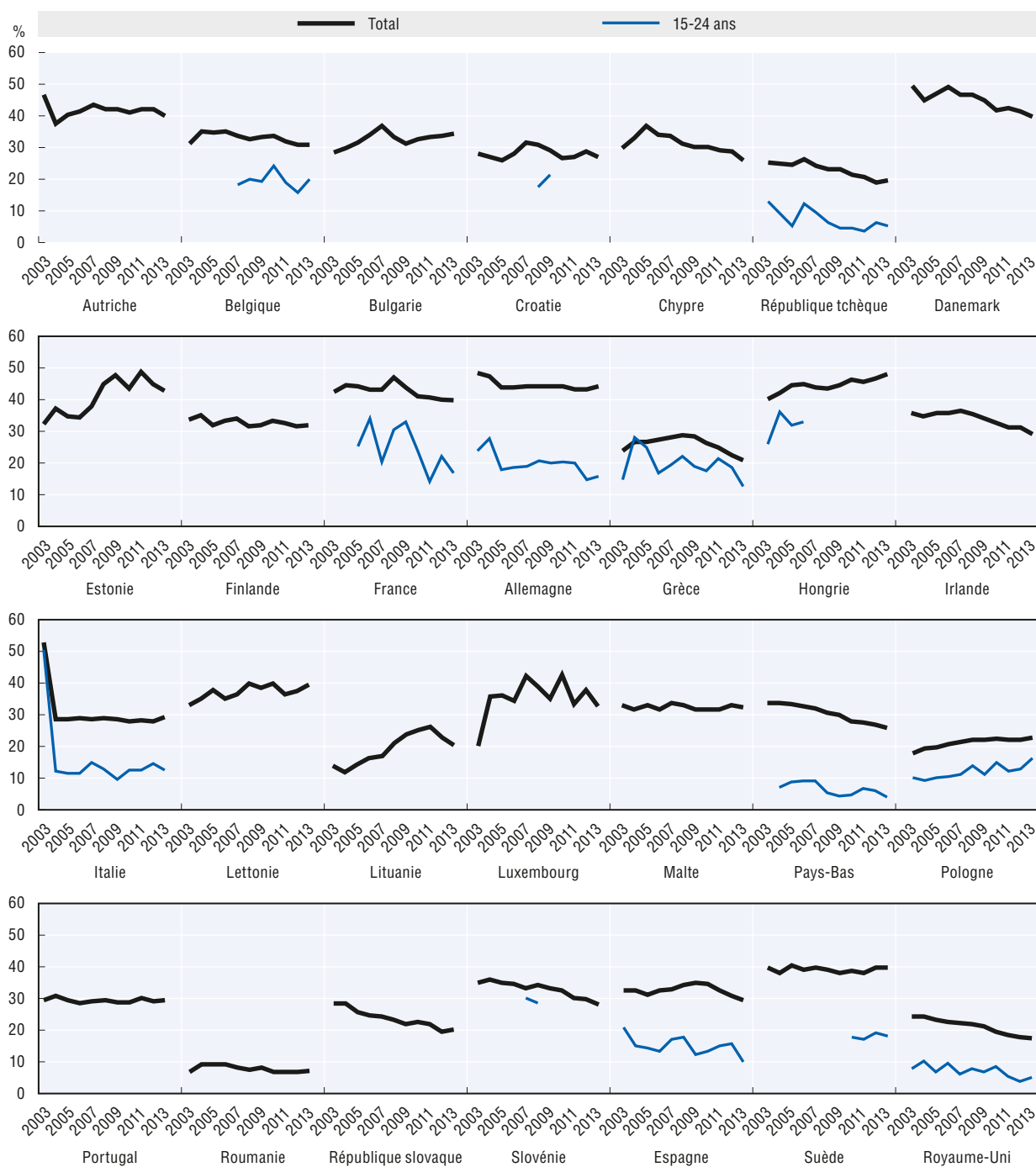
Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313344>

Le graphique 3.4 présente la part des jeunes indépendants faisant appel à des employés dans chaque État membre de l'Union européenne. Ces données ne sont pas disponibles pour tous les pays mais, lorsqu'elles le sont, elles confirment que les jeunes indépendants ont eu moins tendance à employer du personnel que les adultes entre 2003 et 2013. De plus, la proportion de jeunes indépendants employant du personnel varie sensiblement d'un État membre à l'autre (de 4 % seulement aux Pays-Bas à 32,8 % en Hongrie). Enfin, même si la proportion de jeunes indépendants a nettement baissé au sein de l'Union européenne entre 2003 et 2013, elle a augmenté dans certains pays comme la Pologne (de 10,3 % à 16,4 %).

Les taux de travail indépendant des jeunes par secteur d'activité présentés au graphique 3.5 montrent que les jeunes ont eu moins tendance à exercer une activité indépendante, quel que soit le secteur, que les adultes. En 2013, les taux de travail indépendant étaient les plus faibles dans les secteurs suivants: production (1,2 %), secteur social et des soins de santé (2 %) et hébergement et restauration (2,5 %). L'éducation était le seul secteur où les taux de travail indépendant des jeunes et des adultes étaient équivalents (4,5 % pour les jeunes et 4,6 % pour les adultes).

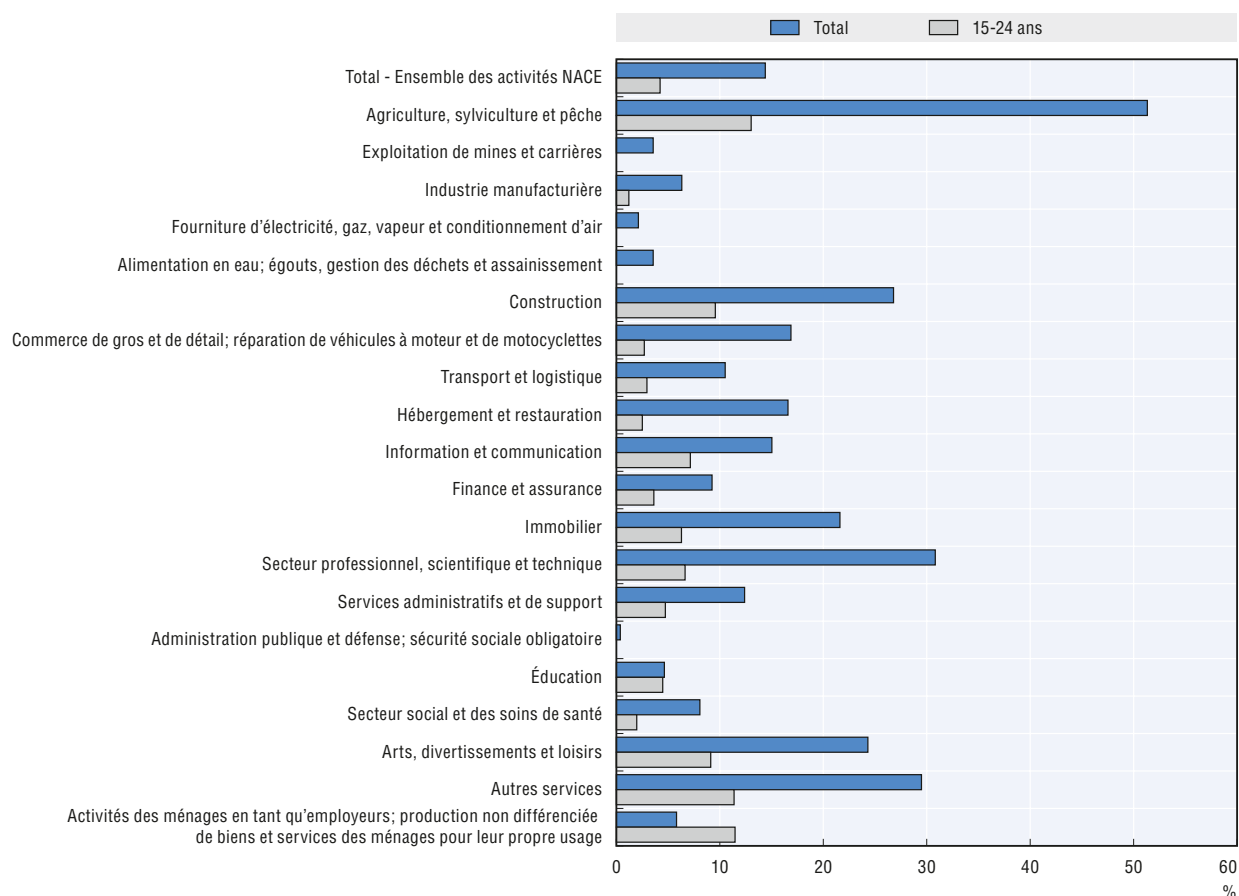
Graphique 3.4. Proportion de jeunes indépendants employant du personnel par pays, 2003-2013  
Pourcentage du taux d'emploi total



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313352>

Graphique 3.5. **Taux de travail indépendant des jeunes par secteur dans l'EU-28, 2013**  
 Pourcentage du taux d'emploi total



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313365>

## Activités indépendantes exercées par les jeunes tout au long du cycle de vie entrepreneuriale

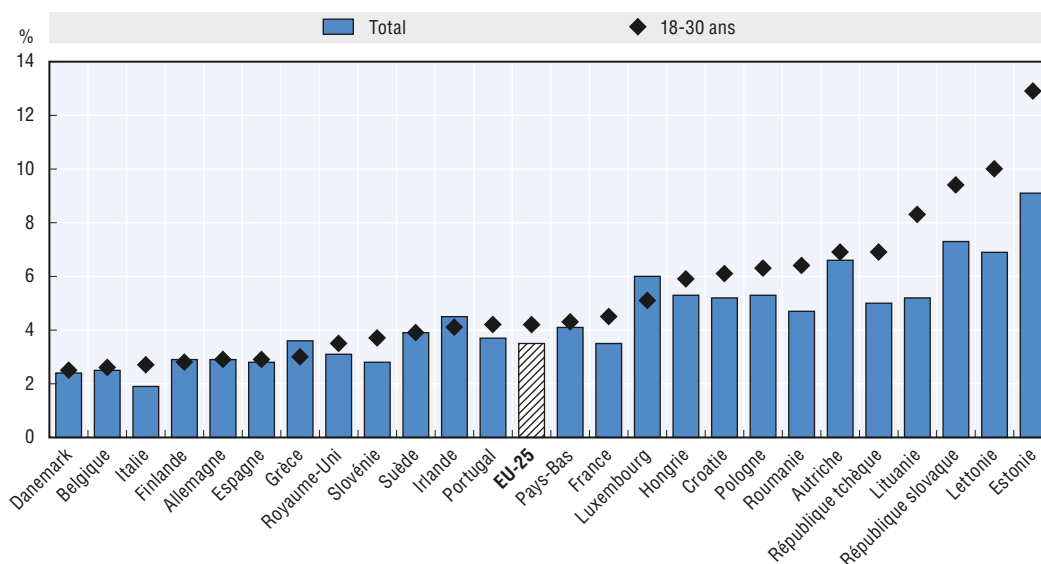
- À l'échelle de l'Union européenne, les jeunes (18-30 ans) ont eu plus tendance que les adultes (18-64 ans) à être impliqués dans la création ou la détention d'une nouvelle entreprise entre 2009 et 2013. Un peu plus de 4 % des jeunes dans l'Union européenne ont participé à la création d'une entreprise et 3,5 % des jeunes ont possédé une nouvelle entreprise au cours de cette période.
- En revanche, moins de 2 % des jeunes européens étaient propriétaires d'une entreprise établie ayant opéré pendant plus de 42 mois entre 2009 et 2013. Ce chiffre représente environ un tiers de la proportion des adultes détenant une entreprise établie au cours de cette période.

Les taux d'entrepreneuriat naissant des jeunes (18-30 ans) de tous les États membres de l'Union européenne pour la période 2009-2013 sont présentés au graphique 3.6. Ce taux mesure la proportion d'adultes déclarant être activement engagés dans la création d'une entreprise qu'ils détiennent seuls ou en copropriété. Cette activité ne doit pas avoir rapporté de traitements, de salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois. Pour en savoir

plus sur cette notion et sur cette source de données, nous vous renvoyons au guide de lecture proposé au début de cet ouvrage.

### Graphique 3.6. Taux d'entrepreneuriat naissant chez les jeunes, 2009-2013 (combinés)

Pourcentage de la population



Notes: 1. Les pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. 2. Les données présentées dans ce graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2009-2013. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: la République tchèque (2011 et 2013), le Danemark (2009, 2010, 2011, 2012), l'Estonie (2012, 2013), l'Irlande (2010, 2011, 2012, 2013), l'Italie (2009, 2010, 2012, 2013), la Lituanie (2011, 2012, 2013), le Luxembourg (2013), l'Autriche (2012, 2013), la Pologne (2011, 2012, 2013), le Portugal (2010, 2011, 2012, 2013), la Slovaquie (2011, 2012, 2013), et la Suède (2010, 2011, 2012, 2013). 3. Le taux d'entrepreneuriat naissant est défini comme la proportion de la population adulte (âgée de 18 à 64 ans) activement engagée dans la création d'une entreprise qu'elle détient seule ou en copropriété; cette entreprise ne peut pas avoir octroyé de traitements, salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois.

Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

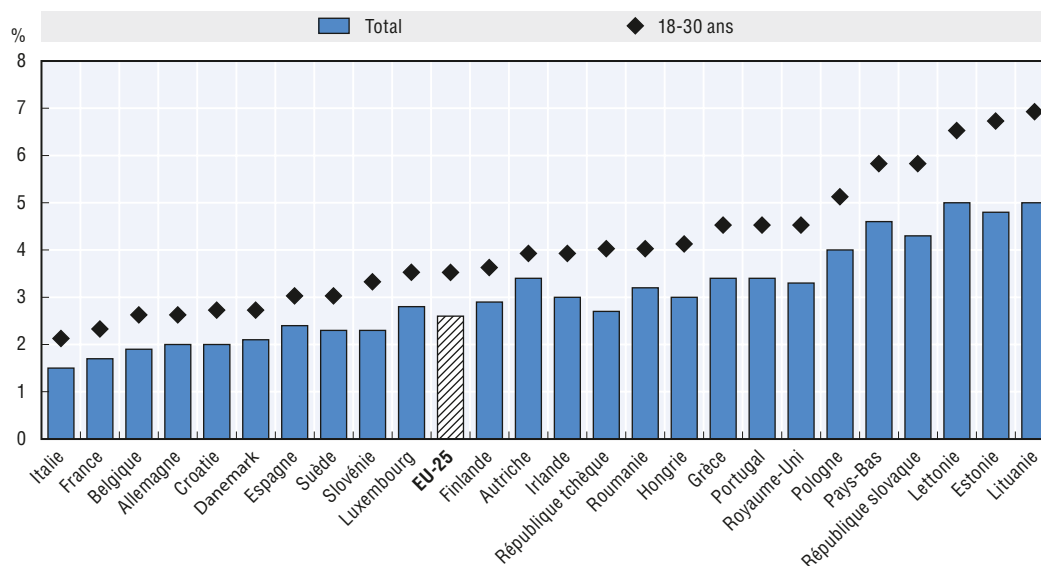
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313372>

Globalement, les taux d'entrepreneuriat naissant des jeunes et des adultes étaient équivalents au cours de cette période. Un peu plus de 4 % des jeunes étaient des entrepreneurs naissants, contre 3,5 % des adultes. C'est en Estonie (12,9 %), en Lettonie (10 %), en République slovaque (9,4 %) que les taux d'entrepreneuriat naissant des jeunes ont été les plus élevés. Les taux les plus bas ont été enregistrés au Danemark (2,5 %), en Belgique (2,6 %) et en Italie (2,7 %). Les taux des jeunes et des adultes sont globalement équivalents dans la plupart des États membres. Dans certains pays, en particulier ceux enregistrant des taux élevés d'entrepreneuriat naissant chez les jeunes, il existe toutefois un écart très net entre les jeunes et les adultes. En République tchèque, en Lituanie, en République slovaque, en Lettonie et en Estonie, les taux d'entrepreneuriat naissant des jeunes étaient plus de 30 % supérieurs à ceux des adultes.

Le taux de détention de nouvelles entreprises chez les jeunes entre 2009 et 2013 sont présentés par pays au graphique 3.7. Ce taux mesure la proportion de la population adulte qui est actuellement dirigeant-propriétaire d'une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois, mais moins de 42 mois. En d'autres termes, il mesure les activités entrepreneuriales qui succèdent immédiatement à la création d'entreprises. À l'échelle de l'Union européenne, le taux de détention de nouvelles entreprises chez les jeunes était légèrement supérieur à celui des adultes

entre 2009 et 2013 (3,5 % contre 2,6 %). Il existe une corrélation étroite entre le taux d'entrepreneuriat naissant et le taux de détention de nouvelles entreprises. Il n'est donc pas surprenant que les pays présentant un taux élevé d'entrepreneuriat naissant enregistrent également un taux élevé de détention de nouvelles entreprises. Les pays ayant enregistré les taux de détention de nouvelles entreprises les plus élevés chez les jeunes entre 2009 et 2013 étaient la Lituanie (6,9 %), l'Estonie (6,7 %) et la Lettonie (6,5 %). Les États membres présentant les taux de détention de nouvelles entreprises les plus faibles chez les jeunes entre 2009 et 2013 étaient l'Italie (2,1 %), la France (2,3 %), la Belgique (2,6 %) et l'Allemagne (2,6 %).

**Graphique 3.7. Taux de détention de nouvelles entreprises chez les jeunes, 2009-2013 (combinés)**  
Pourcentage de la population



Notes: 1. Les pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. 2. Les données présentées dans ce graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2009-2013. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: la République tchèque (2011 et 2013), le Danemark (2009, 2010, 2011, 2012), l'Estonie (2012, 2013), l'Irlande (2010, 2011, 2012, 2013), l'Italie (2009, 2010, 2012, 2013), la Lituanie (2011, 2012, 2013), le Luxembourg (2013), l'Autriche (2012, 2013), la Pologne (2011, 2012, 2013), le Portugal (2010, 2011, 2012, 2013), la Slovaquie (2011, 2012, 2013), et la Suède (2010, 2011, 2012, 2013). 3. Le taux de détention de nouvelles entreprises est la proportion de la population adulte gérant ou possédant actuellement une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois, mais moins de 42 mois.

Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313384>

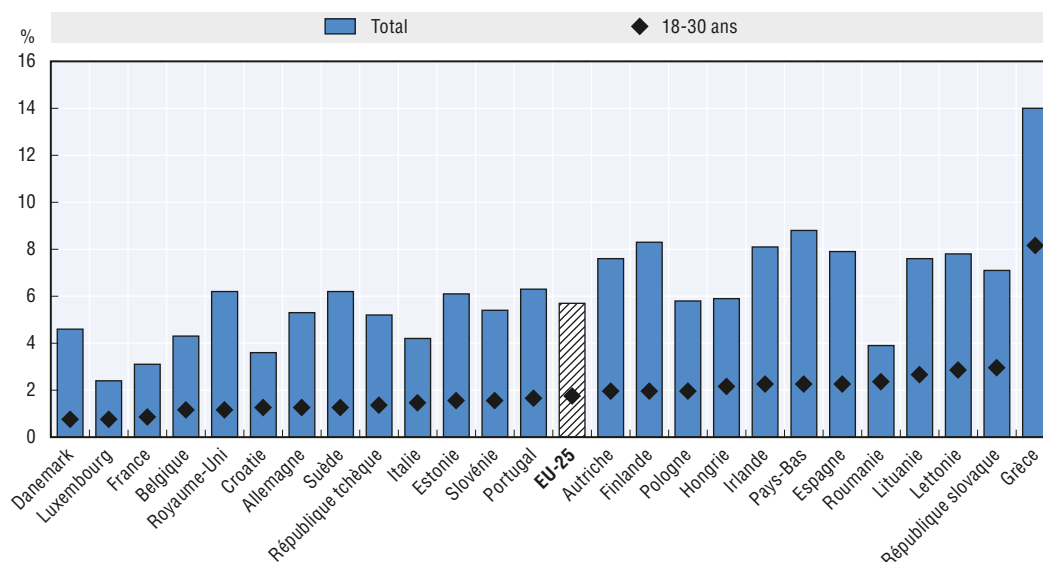
Le graphique 3.8 présente le taux de détention d'entreprises établies, qui mesure la proportion des membres de la population adulte qui sont actuellement dirigeants-propriétaires d'une entreprise établie qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de 42 mois. À l'échelle de l'Union européenne, le taux de détention d'entreprises établies chez les jeunes était nettement inférieur à celui des adultes (1,7 % pour les jeunes sur la période de 2009 à 2013, contre 5,7 % pour les adultes), alors que leur taux de création d'entreprises était supérieur à celui des adultes. Cette tendance a pu être observée dans tous les États membres sur cette période. Les taux de détention d'entreprises établies chez les jeunes étaient les plus élevés en Lettonie (2,8 %), en République slovaque (2,9 %) et en Grèce (8,1 %). Ils étaient les plus bas au Danemark (0,7 %), au Luxembourg (0,7 %) et en France (0,8 %). C'est au Danemark (84,8 %), au Royaume-Uni



(82,3 %) et en Suède (80,6 %) que l'écart entre jeunes et adultes en termes de détention d'entreprises établies était le plus marqué en valeur relative. Les écarts les plus faibles ont été enregistrés en Roumanie (41 %), Grèce (42,1 %) et en République slovaque (59,2 %).

Graphique 3.8. **Taux de détention d'entreprises établies chez les jeunes, 2009-2013 (combinés)**

Pourcentage de la population



Notes: 1. Les pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. 2. Les données présentées dans ce graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2009-2013. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: la République tchèque (2011 et 2013), le Danemark (2009, 2010, 2011, 2012), l'Estonie (2012, 2013), l'Irlande (2010, 2011, 2012, 2013), l'Italie (2009, 2010, 2012, 2013), la Lituanie (2011, 2012, 2013), le Luxembourg (2013), l'Autriche (2012, 2013), la Pologne (2011, 2012, 2013), le Portugal (2010, 2011, 2012, 2013), la Slovaquie (2011, 2012, 2013), et la Suède (2010, 2011, 2012, 2013). 3. Le taux de détention d'entreprises établies désigne la proportion des membres de la population adulte qui sont actuellement dirigeants-proprétaires d'une entreprise établie qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de 42 mois. Cet indicateur renseigne sur le niveau d'activités entrepreneuriales au sein d'une économie.

Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313398>

## Le manque de compétences entrepreneuriales: un obstacle à la création d'entreprises pour les jeunes

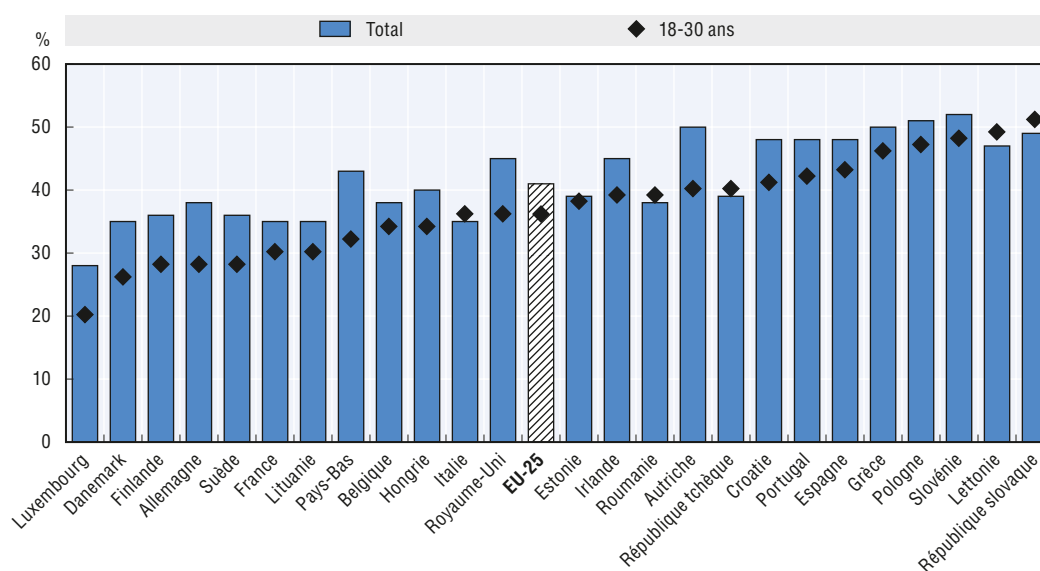
- Dans la plupart des pays de l'Union européenne, la majorité des jeunes estiment ne pas posséder les compétences et connaissances requises pour créer une entreprise.
- Au cours de la période 2009-2013, les jeunes (18-30 ans) dans l'Union européenne ont eu un peu moins tendance que les adultes à estimer posséder les compétences et connaissances requises pour créer une entreprise (36 % contre 41 %).
- Cependant, dans plusieurs pays de l'Union européenne, les jeunes étaient aussi susceptibles, voire un peu plus, que les adultes de penser disposer de telles compétences. Par exemple, en République slovaque, plus de 50 % des jeunes ont déclaré disposer des compétences et connaissances requises pour créer une entreprise.

Entre 2009 et 2013, les jeunes ont eu un peu moins tendance que les adultes à penser qu'ils disposaient des compétences et connaissances nécessaires pour créer leur entreprise (graphique 3.9). Globalement, 36 % des jeunes estimaient disposer des compétences et connaissances nécessaires à la création d'entreprises, contre 41 % des adultes. Dans la plupart des pays de l'Union européenne, les jeunes ont eu moins tendance que les adultes à estimer disposer des compétences et connaissances nécessaires pour créer leur entreprise. Les seules exceptions sont l'Italie, la Roumanie, la Lettonie et la République slovaque.

La proportion des jeunes considérant disposer des compétences et connaissances nécessaires varie sensiblement entre les États membres. Moins de 30 % des jeunes au Luxembourg, au Danemark, en Finlande, en Allemagne et en Suède ont indiqué avoir les compétences et connaissances nécessaires pour créer leur entreprise, contre plus de 50 % des jeunes en République slovaque.

### Graphique 3.9. **Compétences entrepreneuriales en tant qu'obstacle à la création d'entreprises pour les jeunes, 2009-2013**

«Avez-vous les compétences et connaissances nécessaires pour créer une entreprise?»  
Pourcentage de la population ayant répondu «oui»



Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313400>

### Références

Eurostat (2014), Emploi et chômage (Enquête sur les forces de travail), disponible sur: <http://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data>.

Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.



Extrait de :  
**The Missing Entrepreneurs 2015**  
Policies for Self-employment and Entrepreneurship

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264226418-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE/Union européenne (2016), « Le travail indépendant et l'entrepreneuriat chez les jeunes », dans *The Missing Entrepreneurs 2015 : Policies for Self-employment and Entrepreneurship*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264249936-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).